REFORMULATION ET TRADUCTION

Mirela POP

Politehnica University of Timişoara

Résumé: Les spécialistes de la traduction sont unanimes à reconnaître l'importance du travail de reformulation, en interprétation et en production d'énoncés. Comme toute activité humaine impliquant l'intervention d'un ou de plusieurs sujets, l'activité de traduction s'accompagne de déformations qui peuvent aller de glissements de sens imperceptibles jusqu'à l'altération inacceptable du contenu original. Ce principe de la déformabilité du sens s'appuie sur la conception dynamique de la signification dans laquelle s'inscrivent les travaux actuels menés en linguistique de l'énonciation, basés notamment sur la reformulation intralinguale. Nous proposons d'étendre le champ d'application de ce principe dans le domaine de la reformulation interlinguale, du français vers le roumain, dans notre cas, et de réfléchir sur les limites de la déformabilité acceptable des contenus de base sous l'effet de l'activité de reformulation de plusieurs sujets traduisants.

Mots-clé: reformulation interlinguale, distorsion du sens, contraintes de choix.

1. Introduction

Intégrant la conception dynamique de la signification issue des travaux de linguistique de l'énonciation, basés sur l'activité de reformulation intralinguale, nous considérons que la traduction interlinguale met en lumière certaines transformations subies par le contenu de base, lors du passage d'une langue à l'autre. Cette conception permet d'envisager l'activité de reformulation interlinguale en étroite liaison avec le concept de déformabilité du sens évoqué par les théoriciens de la paraphrase.

La pratique de la traduction démontre que le travail de reformulation n'est pas identique pour tous les sujets ; il varie en fonction de leur compétence et de leurs conditions de travail. Cela explique la diversité des traductions centrées sur un « continuum » de formulations potentielles sur le fonds d'un invariant sémantique. Si l'activité de reformulation implique des modulations légères ou significatives, corrélatives de changements formels, la question est de savoir dans quelles conditions on peut accepter les déformations subies par les contenus de base sous l'effet de l'activité de reformulation de plusieurs sujets.

Après une brève revue du concept de reformulation, à la lumière des travaux traductologiques et linguistiques, nous réfléchirons sur l'adéquation des paraphrases formulées par plusieurs sujets, ce qui nous amènera à nous interroger sur les conditions d'acceptabilité de la déformabilité des contenus considérés, lors du transfert du français vers le roumain.

2. Brève revue du concept de reformulation

Inexistant comme entrée indépendante dans les dictionnaires, le terme

reformulation a été créé à partir du verbe reformuler, lui-même un dérivé du verbe formuler, d'où l'acception générale de « nouvelle formulation qui reproduit autrement ce qui a été déjà exprimé » (TLFi), « et, souvent, de manière plus correcte, plus compréhensible », complète Le Petit Larousse (1993 : 868).

À partir de cette signification générale, le concept s'est spécialisé engendrant des acceptions diverses en didactique (« exercices de reformulation »), analyse du discours (« reformulation des discours scientifiques et techniques » « vulgarisation »), linguistique générale (« paraphrase ») traduction (« réexpression » ou « restitution » du sens compris). Nous rendrons compte ci-après des acceptions du concept de reformulation dans les études traductologiques et linguistiques.

2.1. Le concept de reformulation en traductologie

Nous avons identifié deux acceptions du concept en traductologie: une acception théorique visant la réexpression du sens compris par le traducteur et une acception didactique, liée aux exercices de reformulation pratiqués en classe de traduction.

Dans les approches traductologiques orientées vers la description du processus de traduction, dont aussi l'approche interprétative, la reformulation est vue comme une étape succédant à la compréhension. Suivant cette perspective, la reformulation équivaut à la « restitution » dans la langue d'arrivée du sens compris par le traducteur :

« Une fois le sens compris, le traducteur doit le reformuler d'une manière intelligible, précise et idiomatique dans la langue d'arrivée (Lavault, 1998 : 62).

La conception de la reformulation comme réexpression est plus nuancée chez J. Delisle (1980 : 77 et sv.) qui décrit la reformulation comme une étape se réalisant en deux temps : la recherche d'équivalences et des choix lexicaux, par des procédés empruntés à la logique (le «raisonnement analogique») et la recherche d'une solution de traduction (« reverbalisation »), lorsque le traducteur doit « trancher » et prendre une décision.

En classe de traduction, la reformulation vise à vérifier la compréhension du sens global du texte à traduire et se réalise par l'intermédiaire des *paraphrases* :

« Dans cette phase, on commence par faire faire une paraphrase des idées, c'est-à-dire, une réexpression globale du sens permettant de vérifier la compréhension d'un microtexte et sa relation à l'ensemble » (Lederer, 1994 : 144).

Cette conception dérive de la tradition rhétorique et littéraire qui abordait la paraphrase comme une activité de reformulation par laquelle un locuteur restituait (de manière intégrale ou non, fidèlement ou non) le contenu du texte-source sous forme d'un texte second.

Le rapprochement avec le concept de paraphrase s'effectue dans la mesure où la paraphrase est considérée comme étant un procédé linguistique appliqué dans

l'étape de la compréhension aussi bien que dans celle de la réexpression. Les exercices de reformulation permettent de vérifier la conformité au sens d'origine et de se libérer des servitudes de l'original.

2.2. Le concept de reformulation en linguistique

En linguistique, le concept est utilisé en étroite relation avec celui de *paraphrase* et défini compte tenu de cette spécialisation linguistique:

« Opération de reformulation aboutissant à un énoncé contenant le même signifié (ou encore ayant une même structure profonde), mais dont le signifiant est différent, notamment plus long (autrement dit, dont la structure de surface est différente) » (s. v. Linguistique, in TLFi).

Comprise à la fois comme activité langagière des sujets (interprétation et reformulation) et comme produit de cette activité (l'énoncé ou le texte résulté), la paraphrase est aussi un objet théorique décrit dans le cadre d'une théorie précise, réunissant des approches diverses (cf. T. Cristea, 2001 : 185): transformationnelle (Z. S. Harris et M. Gross), sémantico-logique (R. Martin), SENS-TEXTE (I. Mel'čuk) et énonciative (l'approche constructiviste d'A. Culioli et l'approche de la reformulation paraphrastique de C. Fuchs).

Dans le cadre de cet article, nous avons retenu l'approche de C. Fuchs (1994, 1988, 1982) en raison de son applicabilité dans le domaine de la reformulation interlinguale.

3. L'approche «énonciative-discursive» de la reformulation intralinguale

L'approche esquissée par C. Fuchs intègre les dimensions énonciative et discursive dans le traitement de la paraphrase et s'articule autour du principe de la déformabilité du sens propre à toute activité de reformulation, qu'elle soit intra- ou interlinguale. La spécialiste fixe également les contraintes linguistiques et les marges de choix qui interviennent lors de l'établissement d'une paraphrase intralinguale, applicables également en traduction.

3.1. Reformulation et déformabilité du sens

Les études entreprises par C. Fuchs sur la reformulation intralinguale, notamment sur des marqueurs modaux, mettent en évidence deux aspects : (1) l'activité de reformulation implique certaines déformations, allant de « glissements insensibles » jusqu'à l'altération du contenu, et (2) l'activité de reformulation est variable selon les sujets et les situations.

Le processus de « transformation du contenu », bien que non observable directement, « constitue la clé de voûte de l'activité de reformulation » (Fuchs, 1982 : 137). Au cours de ce processus, le sujet élabore, à partir d'un contenu C, associé à un texte T, un nouveau contenu C', propre à un texte T' dont il sélectionne chaque

élément parmi une pluralité d'éléments de contenu possibles. Les choix opérés par le sujet sont d'ordre quantitatif ou qualitatif.

Sur le plan quantitatif, le sujet peut choisir de diluer, de condenser le contenu C', de conserver la quantité d'éléments ou encore il peut opter pour une réorganisation totale du contenu C' afin de mieux répondre aux exigences de la langue cible. Parmi les « procédés formels de réorganisation de l'énoncé de départ », C. Fuchs (1988) énumère la substitution, l'effacement, le déplacement et l'ajout. Les traductologues parlent de dilution, amplification, étoffement, économie, concentration, compensation, transposition (cf. J. P. Vinay et J. Darbelnet, 1993 : 183-198, J. Delisle, 1993 : 19-29, etc.).

Sur le plan qualitatif, le sujet peut choisir de déformer le contenu C' par rapport à C. Les choix qualitatifs sont fonction de l'objectif poursuivi par le sujet, de ses connaissances, des contraintes situationnelles et de ses préférences stylistiques (cf. C. Fuchs, 1994 : 32).

Les choix quantitatifs et / ou qualitatifs doivent se situer dans les limites de la déformabilité acceptable afin d'établir une relation de paraphrase entre énoncés apparentés, dérivés à partir d'un noyau sémantique commun.

3. 2. Paraphrase intralinguale : contraintes linguistiques et marges de choix

À partir de la définition de la paraphrase comme relation entre des séquences qui reposent sur une identité de fond et sur une altérité de forme, C. Fuchs (1982 : 53) apprécie que la relation entre un énoncé-source et un énoncé-cible n'est pas une relation d'identité sémantique totale, mais une relation d'équivalence supposant la « conservation d'un invariant, *modulo* certaines modifications sémantiques, corrélatives de changements formels ».

C. Fuchs a fixé les limites de la déformabilité acceptable, dans le cas de la reformulation intralinguale, avec référence au sémantisme des marqueurs modaux, ayant réfléchi sur les « contraintes » et « marges de choix » intervenant entre énoncés apparentés.

Les contraintes linguistiques découlent du sémantisme de base d'un marqueur polysémique, vu comme un « potentiel de sens », dans lequel les significations cotextuelles couvrent des « régions » plus ou moins vastes (cf. C. Fuchs, 1994 : 115). On peut parler de parenté sémantique entre deux énoncés si les valeurs construites en co-texte « se recoupent », « se chevauchent », « se recouvrent » sur une « plage » sémantique commune.

L'établissement d'une relation de paraphrase repose sur ce concept de « parenté sémantique » entre énoncés. Si les différences sémantiques entre énoncés sont « négligeables », on est « en deçà du seuil de distortion » ¹ et la relation de paraphrase est linguistiquement fondée. Si, en revanche, les différences sémantiques sont « irréductibles » ², les valeurs ne se recoupent pas et la relation de paraphrase ne fonctionne pas ; on est alors « en delà du seuil de distortion ».

Le choix entre énoncés apparentés pose le problème de l'établissement des « marges de choix »³. La linguiste (1994 : 158) y inclut les contraintes relatives imposées par la structuration de la langue et les préférences subjectives « lorsque le choix est laissé libre par une absence de contraintes linguistiques »⁴.

Le travail de reformulation intralinguale basé sur la sélection d'un élément parmi une pluralité d'éléments possibles, tel qu'il est envisagé par C. Fuchs, implique à la fois l'interprétation correcte du sémantisme de base des énoncés, la connaissance des « marges de choix » et une maîtrise parfaite de la langue.

Nous voyons l'intérêt de l'application de ces principes dans le domaine de la traduction interlinguale, où le sujet traduisant se trouve parfois hésiter entre une trop grande fidélité et une trop grande liberté. Les reformulations littérales risquent souvent d'être « plates », « gauches », ou bien fautives, en raison de leur rapprochement formel de la structure et du lexique de l'énoncé de départ, alors que les paraphrases perçues comme étant réussies sont aussi les plus éloignées de la littéralité de l'énoncé de départ, allant jusqu'à la transformation formelle totale de l'énoncé de départ.

Une formulation est jugée comme « réussie » ou « adéquate » si elle est perçue comme étant « pertinente », « juste », « appropriée en contexte » (Fuchs, 1988 : 168), estimée comme étant « compréhensible », « intelligible » (Lavault, 1998 : 62), si elle remplit adéquatement les conditions d'emploi de l'énoncé source.

4. Reformulation paraphrastique et traduction interlinguale

4. 1. Description de la démarche

Nous proposons d'appliquer les principes mentionnés ci-dessus dans le cas de la reformulation interlinguale tout en travaillant sur le verbe modal *voir* en emploi épistémique.

L'exemple choisi est extrait d'une chronique politique du *Nouvel Observateur* du 16-22 janvier 2003, intitulée *La guerre la plus folle*, qui traite de l'absurdité de l'intervention américaine en Irak sous la direction de l'ex-président George W. Bush.

Nous avons choisi, à titre d'illustration, un énoncé renfermant le verbe de perception *voir* en structure négative, noté (F), que nous reproduisons ci-après :

(F) « Elle aura lieu, la guerre de Bagdad (...). Elle n'aura pas lieu parce qu'il paraît impossible que les Etats-Unis se passent de l'aval de l'ONU après avoir officiellement accepté de se soumettre. Et que, dans l'état actuel des choses, on ne voit pas l'ONU donner son feu vert quand ses enquêteurs ont fait chou blanc ».

L'analyse des copies des étudiants nous a fourni douze classes d'énoncés, que nous avons notées (R1), (R2), (R3) ... (R12) :

(R) "Războiul din Bagdad va avea loc. (...). Războiul din Bagdad nu va avea loc, deoarece pare imposibil ca Statele Unite să nu ia în seamă dispozițiile ONU, după ce au acceptat în mod oficial să le respecte. Mai mult, având în vedere situația actuală, ...".

- (R1*) ... nu vedem ONU dându-şi acordul din moment ce anchetatorii săi au dat greş.
- (R2*) ... nu vedem ca ONU să-și dea acordul ...
- (R3*) ... nu-l vedem pe ONU dându-şi acordul ...
- (R4) ... ne închipuim cu greu că Națiunile Unite le-ar putea da undă verde americanilor ...
- (R5) ... ne este greu să ne închipuim că Națiunile Unite le-ar putea da undă verde americanilor ...
- (R6) ... ne este greu să ne imaginăm că Națiunile Unite le-ar putea da undă verde americanilor ...
- (R7) ... este greu de închipuit că Națiunile Unite le-ar putea da undă verde americanilor ...
- (R8) ... este greu de imaginat că Națiunile Unite le-ar putea da undă verde americanilor ...
- (R9) ... ne este greu să credem că Națiunile Unite le-ar putea da undă verde americanilor ...
- (R10) ... ne vine greu să credem că Națiunile Unite le-ar putea da undă verde americanilor ...
- (R11) ... este greu de crezut că Națiunile Unite le-ar putea da undă verde americanilor ...
- (R12*) ... nu credem că Națiunile Unite le-ar putea da undă verde americanilor ...

Nous observons que les reformulations marquées par un astérisque renferment le correspondant roumain *a vedea*, les étudiants ayant restitué l'emploi perceptif du verbe *voir* et non celui épistémique (« voir en pensée »). En roumain, les formulations littérales sont inacceptables avec un complément nominal inanimé (*ONU*), bien que tout à fait acceptables avec un complément nominal animé : *Nu-l văd pe X făcând asta* ("Nu mi-l închipui pe X făcând aşa ceva", "Nu-mi închipui că X ar putea face aşa ceva").

Les énoncés non marqués peuvent être considérés comme acceptables dans certaines conditions. L'analyse indiquera si l'on peut établir une relation de paraphrase (interlinguale) entre le contenu de base associé à l'énoncé français noté (F) et le contenu de chacun des énoncés traduits en roumain tout en étudiant les contraintes linguistiques et les marges de choix des sujets traduisants.

4.2. Paraphrases interlinguales : contraintes linguistiques et marges de choix

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les contraintes linguistiques découlent du sémantisme de base du marqueur étudié, tandis que les marges de choix sont liées aux contraintes relatives propres à une langue et aux préférences stylistiques des sujets.

Vu que les dictionnaires explicatifs unilingues français et bilingues (français-roumain) n'enregistrent pas l'emploi de *voir* en structure négative, il reste à fixer son

sémantisme de base sur la base d'acquis théoriques relatifs à l'opérateur négatif *ne ...* pas.

Suivant le modèle conçu par A. Culioli (1999 : 54), à partir de l'énoncé de base, on construit une lexis < on voir ONU donner son feu vert >. La relation prédicative n'étant pas validée, sa validation est visée par l'énonciateur. On en tire « < on voir ONU donner son feu vert > n'est pas le cas », « n'existe pas », d'où < on ne pas voir ONU donner son feu vert > validé. Pour reprendre la formulation d'A. Culioli, on se situe à l'extérieur du domaine de la relation qui nous donne *vraiment pas p, pas p du tout*. L'opérateur *ne ... pas* joue dans ce cas le rôle d'inverseur, renvoyant à une opération qui inverse l'orientation du procès envisagé par le verbe. On a affaire, dans ce cas, à un exemple de négation absolue, catégorique, tranchée. L'énoncé peut admettre la paraphrase intralinguale suivante: « ... dans l'état actuel des choses, on n'imagine vraiment pas l'ONU donner son feu vert ... ». Le verbe *voir* a, dans ce cas, un emploi épistémique lexémisant la perception représentationnelle, imaginative.

Les reformulations de (R4) à (R8) respectent la contrainte linguistique imposée par le sémantisme que nous venons de fixer par l'analyse. Les verbes épistémiques roumains *a-şi închipui* et *a-şi imagina* sont des verbes de perception intérieure qui indiquent le fait que l'information révélée doit être conçue comme un fait hypothétique, éventuel, une pure représentation de l'esprit. L'emploi des formes au conditionnel, dans les complétives, sert à renforcer le contenu de la perception représentationnelle.

Sur le plan qualitatif, les sémantismes des énoncés source et cible se recouvrent dans une zone sémantique commune (« imaginer »). Les sujets traduisants ont opté pour des variantes périphrastiques, sous forme personnelle explicitant la marque d'inclusion de l'énonciateur, sous (R4) ne închipuim cu greu că ... et sous (R5) et (R6) ne este greu să ne închipuim / să ne imaginăm că ..., ou impersonnelle, sous (R7) et (R8) este greu de închipuit / de imaginat că

Il faut toutefois souligner que les formulations mentionnées correspondent plutôt à l'expression voir mal / difficilement quelqu'un faire quelque chose, marqueur de la négation atténuée en français. On a affaire à une légère différence sémantique entre l'énoncé de base et les énoncés reformulés, ce qui reflète une distinction du type négation catégorique vs négation moins catégorique. Cette différence se situe toutefois « en deçà du seuil de distortion » du sens et la relation de paraphrase est linguistiquement fondée.

Les reformulations citées de (R9) à (R11) ne este greu să credem că ..., ne vine greu să credem că ..., este greu de crezut că ... représentent des correspondants néologiques du verbe a-şi închipui et restituent, par conséquent, le sémantisme de base du verbe voir (« imaginer »). Tout comme dans le cas des reformulations analysées plus haut, la différence entre les deux contenus, source et cible, concerne l'opposition catégorique (en français) vs moins catégorique (en roumain). Cette transformation qualitative est négligeable et s'inscrit dans les limites de la déformabilité acceptable.

En revanche, sous (R12), on observe une différence sémantique susceptible d'altérer le contenu de base. L'opérateur épistémique négatif *a crede* en structure

complétive, avec un verbe au conditionnel, pose que l'événement de p est considéré comme hypothétique, non certain. La négation totale affecte, dans ce cas, la relation prédicative < on croire >. On assiste à une négation plus tranchée en français, alors que le conditionnel marque une atténuation de la négation en roumain.

En ce qui concerne le sémantisme des deux contenus, on ne peut pas établir une parenté sémantique, car le verbe *croire* a un emploi évidentiel, inférentiel (l'état de croyance est basée sur les inférences faites par le sujet à partir de l'état de choses) et correspond à la paraphrase (« nu suntem convinşi că ... »). Dans ce cas, la relation de paraphrase ne fonctionne pas.

Pour conclure nos observations, nous jugeons comme acceptables les reformulations citées de (R4) à (R11) et inacceptables, les reformulations (R1), (R2), (R3) et (R12). Parmi les énoncés acceptables, nous considérons plus naturelles les reformulations (R10) ... ne vine greu să credem că Națiunile Unite le-ar putea da undă verde americanilor... et (R11) ... este greu de crezut că Națiunile Unite le-ar putea da undă verde americanilor. Entre les deux, la dernière reformulation remplit adéquatement les conditions d'emploi de l'énoncé en roumain et répond mieux aux contraintes liées au sémantisme du verbe voir en structure négative et à la source énonciative (on indéterminé, marquant le décrochage énonciatif, est rendu par un sujet impersonnel en roumain).

En ce qui concerne les différences entre le français et le roumain, nous observons que la négation produit des effets variables selon la nature de l'opposition : tranchée, en français vs moins tranchée, en roumain. Ces différences ont été perçues comme étant négligeables, vu qu'elles n'affectent pas de manière inacceptable le contenu source. En revanche, les déviations par rapport au sémantisme fixé ou par rapport aux conditions d'emploi de l'énoncé en roumain ont été considérées comme étant irréductibles et les reformulations, inacceptables.

5. Conclusion

Par l'analyse d'une douzaine de reformulations interlinguales possibles, dérivées en roumain à partir d'un énoncé français renfermant le marqueur *voir*, nous avons essayé de rapprocher les notions de reformulation et traduction tout en appliquant les principes de la reformulation intralinguale tels qu'ils ont été formulés par les linguistes de l'énonciation.

Le rapprochement entre reformulation et traduction permet de considérer la traduction comme une « forme particulière de paraphrase » à condition que les modulations introduites suite à l'activité de reformulation d'un ou de plusieurs sujets se situent dans les limites de la déformabilité acceptable.

La réflexion sur les procédures d'établissement de paraphrases interlinguales lors du transfert du français vers le roumain nous permet de conclure que les manipulations décrites peuvent contribuer à fonder une approche de l'évaluation des choix traductifs en termes d'acceptabilité, articulée au niveau de l'énoncé. Au niveau

global du texte, il faut prendre en compte d'autres paramètres de qualité (cf. D. Gouadec, 1981).

Au-delà de son intérêt théorique, notre analyse peut s'avérer utile aussi dans le domaine de l'enseignement / apprentissage de la traduction au niveau initiation. L'analyse des reformulations pourrait aider, d'une part, les enseignants à orienter les choix des sujets traduisants et, d'autre part, les apprentis-traducteurs à choisir la formulation appropriée au sein d'une famille de formulations possibles.

Notes

- Il convient de préciser que le terme « distortion » apparaît orthographié tel quel chez C. Fuchs. Nous le mettrons entre guillemets chaque fois que nous l'utiliserons sous cette forme.
- 2. C. Fuchs (1994 : 142) évoque le cas des lexèmes *voir* et *regarder* qui ne sont pas substituables en co-texte, toute substitution conduisant à des valeurs disjointes : « ... Mes yeux *ne voyaient plus*, je ne pouvais parler ... » / « Mes yeux *ne regardaient plus* ... ».
- 3. La notion de « marge » renvoie à une « certaine marge de liberté qui n'affecte pas le sens du message » (Vinay et Darbelnet, 1993 : 195).
- 4. En ce qui concerne les contraintes imposées par la structuration de la langue, les choix du sujet sont relatifs, car uniquement l'analyse des paramètres cotextuels permet de décider de la modification structurale de l'énoncé. De même, les préférences stylistiques du sujet ne sont pas indifférentes lorsqu'il doit restituer, par exemple, une expression idiomatique ou une formule métaphorique.

Références bibliographiques

- 1. *** Le Petit Larousse illustré. 1993. Paris : Larousse.
- 2. *** Trésor de la langue française informatisé (TLFi). http://atilf.atilf.fr/tlf.htm.
- 3. Cristea, T. 2001. Structures signifiantes et relations sémantiques en français contemporain, chapitre La paraphrase. Bucureşti: Editura Fundaţiei "România de mâine", pp. 184-234.
- 4. Culioli, A. 1999. Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel. Paris : Ophrys.
- 5. Delisle, J. 1993. *Traduction raisonnée*. Ottawa: Presses Universitaires d'Ottawa.
- Delisle, J. 1980. L'analyse du discours comme méthode de traduction. Ottawa: Presses Universitaires d'Ottawa.
- 7. Fuchs, C. 1994. Paraphrase et énonciation. Paris : Ophrys.
- 8. Fuchs, C. 1988. « Paraphrases énonciatives et contraintes énonciatives » in *Lexique et paraphrase*, BÈS, G. G. et FUCHS, C. (éds.), Lille : Presses Universitaires de Lille, pp. 157-177.
- 9. Fuchs, C. 1982. La paraphrase. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gouadec, D. 1981. « Paramètres de l'évaluation des traductions » in *Meta*, 26-2, pp. 99-116.

- 11. Lavault, E. 1998. Fonctions de la traduction en didactique des langues. Paris : Didier Érudition.
- Lederer, M. 1994. La traduction aujourd'hui. Paris : Hachette.
 Vinay, J.-P. et Darbelnet, J. 1993 (rééd.). Stylistique comparée du français et de l'anglais. Paris : Didier.